



FORMATION CONTINUE MARS 2019

Du vendredi 8 (18h) au dimanche 10 (16h)

INSCRIPTION au plus tard le 20 février 2019

A renvoyer à :

Stephane PERE
24 Place Etienne Chérade de Montbron 86140 Scorbe Clairvaux
0033 (0)6.37.22.74.97- Stephane.pere16@orange.fr

(*) Sans oublier de l'accompagner d'un chèque d'arrhes de 45 € à l'ordre de la FESD
ou par **virement bancaire** sur le compte de la F.E.S.D à La banque postale :
IBAN : FR35 2004 1010 0608 0347 0N02 752 / BIC : PSSTFRPPLIM

NOM		
Prénom		
Adresse postale : Rue et n°		
CP, Localité et Pays		
Adresse mail		
Téléphones : Fixe et portable		

Depuis 2017 toutes nos formations continues se vivent en résidentiel obligatoire, l'hébergement et la restauration se font sur place. Le Domaine du Luth nous est entièrement réservé.

Cette nouvelle formule nous permet de vous proposer plus de temps pour vos pratiques professionnelles.

DATE :

SIGNATURE :

(*) Désistement possible jusqu'à 10 jours avant le stage après quoi le chèque d'arrhes ou le virement sera gardé sauf si une personne peut vous remplacer.